

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 3 | MERCREDI 20 MARS 2024

Sommaire

Édito – Mibé – Ils ont dit	2
Politique fédérale	5
Politique communale Crissier	10
Point fort	11
Les députés en action – JLRV	12-13
Succession de deux vice-présidents	14
Dans le monde	15
Frivolités essentielles	16

La fin du consensus ?

Tous dans la même direction...



Message de la présidente Les vannes sont-elles désormais ouvertes ?

Page 3



Politique fédérale Politique extérieure de la CH Les cinq priorités

Page 4



Réflexion Le poids des émotions

Page 8



Opinion L'AVS: enfant chéri des Suisses

Page 9



Faire de la politique devient de plus en plus difficile même en Suisse. Notre consensus traditionnel qui fait notre réputation n'est-il pas en train de s'éteindre avec le risque de blocage, de tension systématique ? Et si on essayait de tous regarder dans la même direction avec nos différences, pour privilégier à nouveau l'intérêt général du pays. Analyse et commentaire...

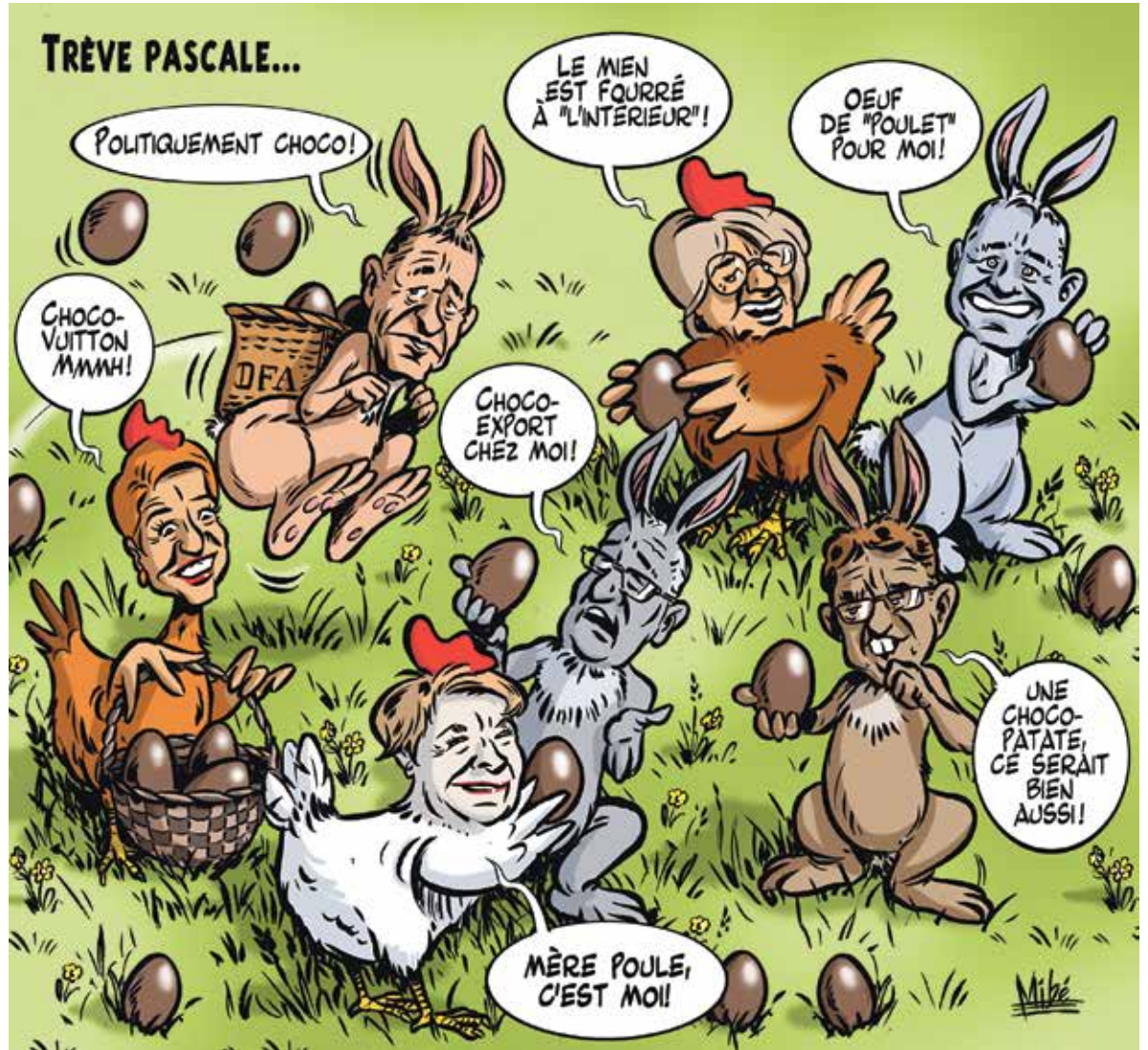
Pages 6-7

La fin du consensus ?

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Les campagnes récentes sur l'AVS ont montré les difficultés à mettre sur pied des compromis tant les initiants et les opposants restent trop souvent figés sur leur position. La discussion tourne au pugilat avec des attaques inacceptables de part et d'autre. Ces excès de langage et de pensée n'ont pas empêché un score populaire sans appel sur les deux sujets. Beaucoup d'émotionnel bien sûr, des faits et des chiffres contestés, rien n'a été fait pour susciter un débat mesuré et dans l'intérêt de tous. Mais surtout pas grand-chose en amont. Le politique fédéral a laissé faire, le Conseil fédéral ne prend donc pas position. Il a baissé les bras, préférant le chaos de l'incertitude et du manque de réflexion constructive ou serait-il tout simplement à court d'idées, donc pas à la hauteur ? Ce qui est grave dans les deux cas. On peut exiger mieux, beaucoup mieux de notre Exécutif. Amusant d'entendre une conseillère fédérale socialiste défendre une réforme qu'elle ne soutient pas... Notre bon système collégial l'exige...

Même les intitulés des sujets de votation sont souvent tendancieux, fallacieux ou trop vagues laissant ainsi la place à l'interprétation. Ce n'est pas la première fois qu'aucun contre-projet n'est déposé sur des sujets stratégiques mais pourquoi ? Peut-être bien que le consensus est devenu impossible dans notre Parlement et qu'il est risqué d'essayer de proposer un chemin qui de toute façon ne rencontrera pas l'approbation de toutes les parties. Ou sûr que la suggestion allait être refusée par le peuple. Cette décision démontre un affaiblissement de notre système politique du consensus qui jusqu'ici a fait ses preuves mais qui manifestement ne marche plus. Trop de rigidité, trop de querelles, plus de débat serein, toujours à la recherche du bon mot tranchant, de la confrontation systématique. Le dialogue est difficile et cela se répercute lors des votes. Mais le peuple a toujours raison... Cela valait bien un dossier dans **TRIBUNE**.



Ils ont dit



LAURENT WEHRLI

« Nous vivons ces temps non pas une succession mais une superposition de crises. Qu'elles soient sanitaires, militaires, économiques et géopolitiques. Le monde en est devenu moins prévisible... »



MAXIME STERN

« L'arrivée de gens du voyage provoque des nuisances, et c'est un fait. Nuisances sécuritaires, environnementales ensuite, enfin politiques, la population ne tolérant simplement pas le sentiment d'insécurité provoqué par ces campements... »

Les vannes sont-elles désormais ouvertes ?

par Florence Bettschart-Narbel,
présidente PLR Vaud, députée

Le lendemain de la votation sur la 13^e rente, les médias se sont enfin emparés de la question du financement de celle-ci. Si l'on peut regretter que cette discussion n'ait pas été mise sur la table pendant la campagne, il est indispensable que la question du financement des politiques publiques se fasse désormais en amont des votations, avec des chiffres éclairés et éclairants.

En juin 2024, nous voterons sur l'initiative socialiste visant à limiter à 10 % du revenu les primes d'assurance maladie, que nous connaissons déjà dans le canton de Vaud. Pour bien anticiper cette problématique, il faut rappeler que ce système avait été mis en place lors de la votation sur la RIE 3 cantonale comme compensation aux baisses d'impôts pour les entreprises. En 2015, dans une interview à *24heures*, le conseiller d'État en charge de la santé annonçait alors que le coût estimé de l'opération était de l'ordre de 45 à 50 millions de francs, qui devaient s'ajouter aux 560 millions déjà consacrés aux subsides pour l'assurance maladie. Entrée en vigueur en 2019, les coûts de ces subsides ont explosé. En 2024, le budget estimé pour cette seule politique publique représente dans notre canton plus de 850 millions de francs, ce qui correspond à 7,3 % du budget global. Dans un même temps, alors que la gauche criait au loup sur les baisses d'impôts pour les entreprises, les revenus de celles-ci n'ont fait que d'augmenter et les effets de ces baisses ont été positifs.

Quelles leçons en tirer ? D'abord, que ces estimations de charges sont souvent faites à la légère avec une volonté



manifeste de minimiser l'impact que cela aura sur les finances publiques. D'autre part, qu'il faut à tout prix limiter le plus possible la fuite en avant de cette politique d'État providence. Notre pays, et l'ensemble de nos collectivités publiques, ne peuvent continuer ainsi à augmenter les charges pour les mesures sociales, faute de quoi ils se retrouveront dans une situation similaire à la France, qui nous fera perdre toute attractivité.

La crise du Covid, celle du Crédit Suisse ou encore l'accueil des réfugiés ukrainiens ont fait penser à notre population que les vannes des finances publiques étaient ouvertes. La votation du 3 mars est sans doute la goutte qui a fait déborder le vase et cela doit aujourd'hui être stoppé. Les collectivités publiques doivent maîtriser leurs charges et viser à ce que l'efficacité de l'État soit au rendez-vous. Trop souvent, nous entendons des plaintes sur la lenteur des processus, la bureaucratie excessive ou encore un manque d'accessibilité aux administrations de manière numérisée. Notre parti doit empoigner

ce dossier avec force et conviction : plusieurs textes ont ainsi été déposés au Grand Conseil. Certains visaient les prestations d'intérêt général, ces PIG versées par l'État au CHUV sans aucun cadre légal, d'autres des mesures d'efficacité. Toutes ces interventions n'ont qu'un but : un État efficace au service de ses citoyennes et citoyens.

Il faut à tout prix limiter le plus possible la fuite en avant de cette politique d'État providence.

publicité

ELAGAGE
BOIS-ÉNERGIE
TRAVAUX FORESTIERS

TRANSPORT
GÉNIE FORESTIER
STABILISATION BIOLOGIQUE

www.danielruch.ch • 021 903 37 27 • 1084 Carrouge (VD)

Politique extérieure de la Suisse

Les cinq priorités

par Laurent Wehrli,
conseiller national PLR Vaud,
président de la Commission
de politique extérieure du Conseil
national

En ce début 2024, la politique extérieure de la Confédération suisse s'engage avec au moins cinq priorités, allant de nos relations sectorielles avec l'Union européenne à la promotion de la Paix, de l'aide humanitaire et au développement à une politique économique extérieure dynamique, sans oublier le suivi de l'évolution de la géopolitique mondiale et ses conséquences sur la gouvernance de l'ONU et des organes du multilatéralisme réunis notamment dans la Genève internationale.

Le monde connaît de multiples évolutions liées à de multiples crises. L'Histoire nous apprend que tel a déjà été souvent le cas et hélas plusieurs fois aussi de manière dramatique. Mais il convient de reconnaître que nous vivons ces temps non pas une succession mais une superposition de crises, qu'elles soient sanitaire, militaire, économique et géopolitique. Le monde en est devenu moins prévisible et l'action de la Suisse dans ce cadre est d'autant plus importante pour assurer la sécurité et le développement nécessaires de notre pays. Notre conseiller fédéral Ignazio Cassis s'y emploie pleinement. Dans ce cadre, au moins cinq priorités se dégagent :

RELATIONS SECTORIELLES AVEC L'UE

La réalité est claire : les Accords bilatéraux I et II qui ont clairement contribué au succès de la Suisse depuis plus de 20 ans vont peu à peu être arrêtés – c'est ainsi qu'ils ont été décidés – si on ne décide pas de les moderniser



et de les adapter ! S'ils disparaissent, nos relations notamment économiques avec les 27 pays de l'Union européenne seraient gérées uniquement par l'Accord de libre-échange de... 1972 ! Avec toutes les conséquences négatives qui y seraient liées ! Pour mémoire, les exportations suisses uniquement dans la région du Bade-Wurtemberg dépassent celles dans toute la Chine ! Le Conseil fédéral a maintenant mis sous toit un mandat de négociation appelé « *Bilatérales III* ». Les réponses à la consultation à ce sujet sont globalement positives, notamment celles des Cantons et même des syndicats vu l'inscription du principe « *même travail au même endroit égal même salaire* ». Une fois initiées, ces négociations devraient pouvoir avancer suffisamment rapidement, en tout cas pour ce qui concerne la modernisation indispensable des Bilatérales I et II.

PROMOTION DE LA PAIX

Alors que les Conventions humanitaires de Genève fêtent cette année leur 75^e anniversaire, la Paix est actuellement bien malmenée bien sûr en Ukraine et à Gaza, mais aussi dans

de trop nombreux endroits du monde. Étant donné sa position et ses engagements politiques, la Suisse a toujours joué un rôle particulier et essentiel pour assurer la promotion de la Paix et l'aide, notamment par les bons-offices, au retour de la Paix. C'est une action souvent peu communicable mais bien accomplie et qui doit continuer à l'être.

AIDE HUMANITAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT

Cette année, le Conseil fédéral puis le Parlement devront se prononcer sur le Programme de l'aide humanitaire et au développement de la Suisse pour la période 2025-2028. Les défis sont nombreux entre les besoins – anciens dans de nombreuses régions, récents comme en Ukraine – et les réalités financières de la Confédération, ainsi que la pression de certains milieux qui estiment que la Suisse « *donne trop d'argent à l'étranger* » ! Rappelons cependant ici que toutes les aides publiques d'aides à l'étranger se sont élevées en 2022 à 3,27 milliards de francs et celles à l'AVS à plus de 10 milliards. Les orientations stratégiques de l'aide humanitaire et au développement

devront être adaptées aux nouvelles réalités – positives de certains pays qui ont réussi ces dernières années à assurer un certain développement et négatives de zones du monde en pleine crise.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

Cette politique est essentielle pour notre économie autant exportatrice : un franc sur deux gagné en Suisse l'est grâce aux exportations. Elle assure des emplois et de la richesse en Suisse, qui alimentent par l'impôt les capacités d'action des autorités politiques de chaque niveau institutionnel. Plusieurs accords sont actuellement en cours de négociation (Inde, Thaïlande, Malaisie, Mercosur, etc.), la plupart avec nos pays partenaires de l'AELE ou en direct comme la modernisation de celui avec la Chine. Sur la base de la bonne expérience – qui commence à être bien implantée – de l'Accord de libre-échange avec l'Indonésie, les aspects de développement durable (aspects économiques, sociaux et environnementaux) sont intégrés dans ces projets.

DU MULTILATÉRALISME AU MULTIPOLARISME

L'un des défis majeurs des relations internationales est, depuis quelques années et de manière accrue ces derniers temps, l'évolution voulue par plusieurs pays en faveur du multipolarisme contre le multilatéralisme. Cette nouvelle logique de blocs, cette remise en cause des opinions occidentalisées, cette deuxième décolonisation – selon comment certains décrivent cette situation – posent des problèmes directs à la Suisse, si engagée dans le monde, ainsi qu'à la gouvernance de l'ONU et donc de sa place « *multilatérale* » qu'est la Genève internationale. La Suisse se doit donc d'être attentive à cette évolution et à agir pour conserver le plus possible les mesures de multilatéralisme qui sont plus propices à la résolution des conflits et au développement de la Paix.

Une bouffée d'oxygène pour nos commerçants et nos PME

par Jacqueline de Quattro,
conseillère nationale PLR Vaud

Quand vous achetez du pain, des fleurs ou quand vous allez chez le coiffeur ou prendre un café, vous payez la plupart du temps avec votre carte de débit. Ces bouts de plastique, qui sont devenus indispensables, ont aussi un effet pervers. Ils entraînent des taxes excessives à chaque transaction, pénalisant ainsi nos commerces et nos PME, déjà mis à rude épreuve avec la hausse des coûts de l'électricité, du transport, de la main-d'œuvre, de l'inflation et de la TVA.

Le sort de nos PME n'a pas laissé indifférent le Conseil national. Contre l'avis du Conseil fédéral, il vient d'accepter ma motion demandant de supprimer les commissions d'interchange pour les opérations de paiement effectuées avec des cartes de débit. Car il estime irresponsable de mettre des bâtons supplémentaires dans les roues de nos petites et moyennes entreprises. Une véritable bouffée d'oxygène.

Désormais, les cartes de débit font partie de notre quotidien. Et ce phénomène va encore s'accroître. Les émetteurs de cartes Visa et Mastercard l'ont bien compris. Ils n'ont pas hésité à surfer sur cette tendance et ont distribué massivement de nouvelles cartes de débit, avec l'objectif de remplacer la carte Maestro.

Mais ils ont surtout profité de mettre en place une nouvelle méthode de calcul, leur permettant de prélever des commissions plus importantes qu'avec Maestro. Aux frais de transaction, se sont greffées des commissions d'interchange. Soit des frais facturés par la banque émettrice à l'émetteur de cartes de débit. Ce dernier les a répercutés sur ses clients, soit les commerçants et autres chefs d'entreprises.



La Commission de la concurrence (Comco) a autorisé l'introduction de telles commissions mais uniquement pour une durée de trois ans jusqu'à ce que ces nouvelles cartes atteignent 15% du marché des cartes de débit. Or ces 15% sont largement atteints.

Avec ces nouveaux frais, les cafetiers, les restaurateurs, les hôteliers mais aussi les boulangers, les coiffeurs, les fleuristes, des droguistes et bien d'autres PME, voient leurs marges s'éroder. Eux qui ont traversé une succession de crises, qui les ont parfois fait puiser dans leur dernière réserve, ces commissions sont la goutte d'eau de trop.

Pour mettre fin à cette injustice, j'ai interpellé le Conseil fédéral en 2021 déjà. Il m'a répondu que des discussions avaient lieu entre les autorités de la concurrence et les acteurs concernés et que Monsieur Prix était intervenu. Des négociations qui n'ont visiblement pas été couronnées de succès puisque les commissions interchanges restent élevées. Notre pays pourrait d'ailleurs

s'inspirer de l'Union européenne qui a légiféré dans ce domaine.

Je suis revenue à la charge et j'ai déposé une motion visant à abolir ces commissions inéquitables. Mon collègue Vincent Maitre (Centre/GE) a fait de même pour maintenir la pression. Car il y a un problème. Même la Comco le reconnaît. Elle vient d'ouvrir une enquête contre Mastercard et contre Visa.

Notre message a été entendu par le National. J'attends à présent que le Conseil des États approuve les deux motions. Car nos PME ont besoin de stabilité pour affronter les turbulences à venir.

Les cartes de débit font partie de notre quotidien. Les émetteurs de cartes Visa et Mastercard l'ont bien compris et ont distribué massivement de nouvelles cartes de débit, avec l'objectif de remplacer la carte Maestro.

publicité

d'silence acoustique sa
Bureau d'études
A l'écoute de votre silence
Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement
021 601 44 59
www.dsilence.ch

A photograph of a large concert hall filled with an audience. The stage is visible in the background, and the lighting is warm and focused on the performers.

Consensus, mon ami perdu...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

On nous disait il y a peu encore les «Rois du consensus». Nous, ce peuple suisse qui votons quatre fois par an sur des initiatives populaires, des référendums, qui confirmons ou refusons des décisions du Parlement fédéral, ce peuple qui dialogue, trouve des solutions à tout, même sur les cornes des vaches, sachant faire des compromis, sachant écouter ses adversaires politiques, sa population avec bien sûr parfois la voix qui monte, quelques échauffourées, le jeu politique normal.

Mais les temps changent, ce qui a fait notre force depuis bientôt deux siècles est en train de disparaître tous les jours un peu plus au profit de querelles, d'insultes, de rigidité et de fake news, devenues la norme. Eh oui, même la vie politique de la douce Suisse est envahie par cette nouvelle mode des réseaux sociaux où tout est permis, qui transpire jusque dans notre quotidien, jusque dans les plénums, nous le modèle du libéralisme bien construit, bien appliqué au profit d'une prospérité sur la durée, pour tous, nous voilà entre nous de mauvaise foi, haineux. On suit trop la politique française et américaine semble-t-il, l'exemple le plus inique de ce que devient la démocratie. Attention, surtout pas de ça chez nous. Et pourtant...

Les campagnes politiques sur des sujets de votation deviennent au fil du temps une guerre des mots et des émotions où l'on se jette à la figure des contrevérités, des chiffres tronqués, des insultes, des menaces. Que l'on ne soit pas d'accord avec une proposition ne justifie pas des comportements indignes de la part d'élus de tous bords ou même de simples citoyens qui dérapent de plus en plus souvent. Il faut avoir le cuir de la peau bien tanné pour faire de la politique, on le sait mais ce



que les Jeunes PLR engagés dans la défense de leur initiative sur les rentes ont subi est plutôt fait pour les dégouter de continuer leur combat et leur engagement dans la vie publique. Pareil du

Où donc est passée cette volonté de trouver des chemins que tous seraient en mesure d'accepter ? Des chemins pragmatiques et équilibrés.

côté des opposants à la 13^e rente qui s'en sont donné à cœur joie pour dénigrer ces «horribles boomers et retraités aisés traités de sales profiteurs et de dégueulasses». Tout cela est loin d'être glorieux. Bien sûr que les sujets étaient délicats, sociaux, économiques, émotionnels forcément, mais rien ne justifiait ces comportements honteux et disons-le aussi une faiblesse quelque peu récurrente du Conseil fédéral et du Parlement qui n'ont pas su en

l'occurrence proposer de contre-projet. Où donc est passée cette volonté de trouver des chemins que tous seraient en mesure d'accepter ? Des chemins pragmatiques et équilibrés.

Cela fait déjà longtemps que le consensus à Berne n'est plus sa qualité première tant les forces politiques ont changé avec des partis de gauche comme de droite figés dans leurs positions idéologiques. Où le mot ouverture d'esprit n'a plus sa place. Il y a de plus en plus souvent des alliances «contre-nature» par opportunisme politique que le citoyen souvent ne comprend plus se détournant ainsi de la vie politique pourtant fondamentale pour ne pas dire existentielle à notre démocratie. Lorsque les camps idéologiques sont à ce point marqués, rigides, belliqueux, comment ensuite trouver des compromis lorsque l'intérêt général de la population n'est plus le critère premier de décision. Chacun aimant à défendre son pré carré, et uniquement lui, égoïstement, électoralement et tant pis pour les autres. La minorité, on s'en fiche comme de l'an quarante, expression qui est tout à fait

d'actualité aujourd'hui dans le contexte géopolitique actuel où l'on se dispute sur le soutien ou non d'un pays voisin sauvagement envahi.

Le consensus politique basé sur le dialogue et le respect de l'autre se voit donc mis à mal laissant la place uniquement au rapport de force, qui est bien sûr inévitable en politique mais jusqu'à un certain point.

Le consensus politique basé sur le dialogue et le respect de l'autre se voit donc mis à mal laissant la place uniquement au rapport de force.

Les positions étant au fil du temps de plus en plus figées, le Parlement et le Gouvernement se sont tournés vers des projets tellement hétéroclites pour que tout le monde y trouve son compte qu'au final personne s'en satisfait, et encore moins le peuple lorsqu'il doit



s'exprimer sur le sujet. À mélanger des thématiques qui n'ont à la base rien à faire ensemble, il en devient incompréhensible ou s'il y a finalement acceptation, avec un risque de boomerang de l'un ou l'autre des volets car il y a toujours en filigrane la volonté de s'en servir à son avantage par la suite. On le voit aujourd'hui avec les 10 % du revenu pour les assurances maladie qui avait été associé à la RIEIII dans le canton de Vaud. Voilà cette idée sociale reprise au plan fédéral sur laquelle nous devons prochainement voter. Difficile de le refuser après l'avoir accepté... Le consensus, ce n'est pas ça.

Ce fameux consensus n'est plus non plus l'instrument préféré des élus cantonaux où l'on voit s'engager des débats houleux où chacun reste sur ses positions. Où tout devient source à polémique, attaque et scandale, où le wokisme a bon dos de renier tout le passé.

Les jeunes générations socialiste et verte deviennent au fil du temps des activistes à des degrés divers car l'intérêt général ne les intéresse pas. Cet isolationnisme politique est sans aucun doute le fruit d'une mouvance mondiale où l'individualisme a la primauté sur tout.

Les jeunes générations socialiste et verte deviennent au fil du temps des activistes à des degrés divers car l'intérêt général ne les intéresse pas.

«*Moi d'abord*» est désormais le mot-clé de l'engagement politique et chaque parti a malheureusement des représentants qui aiment à s'enfermer dans leurs convictions au détriment du bien commun devenu au fil du temps presque un vilain mot d'ailleurs. Un de plus...

Cette tendance à l'individualisme, à l'égoïsme est désormais non plus une tendance mais une réalité, dans tous les domaines, y compris dans la vie privée où le dialogue a désormais moins de place au profit des écrans. Le mode de vie est touché, la vision de la société aussi. Les repas en famille ne sont plus la norme. Chacun mange quand il veut et ce qu'il veut. Et tant pis pour celui ou celle qui a préparé un bon repas, une recette nouvelle. Bientôt la fin de la fondue, de la raclette? Mets par principe

conviviaux, trop pour certains, symbole pourtant de notre fonctionnement et pensée suisses. Phénomène de société que ce repli sur soi, bien sûr, mais réalité qui aura des effets sur le quotidien des gens qui se retrouvent enfermés dans leurs cercles d'amis ou d'idées, chacun dans son monde, avec des interactions principalement virtuelles. Sauf que le monde est justement à tout le monde... Du consensus, on a passé à la négociation perpétuelle, au deal permanent où l'intérêt général n'est jamais concerné. Il suffit d'observer Trump pour comprendre...

Après les Chambres fédérales, ce sont les Parlements cantonaux qui sont touchés par ce phénomène où objectivement on devrait pouvoir s'entendre sur beaucoup de changements. Et bien non, ils se transforment parfois en cour d'école. Sans oublier les plénums communaux. Il suffit de regarder à Lausanne, Yverdon mais aussi Nyon avec des attaques permanentes, des élus mis en cause où la justice doit intervenir. Les débats y sont effroyables. Il n'y a plus que la force qui compte. Le majoritaire ne fait jamais plus un pas vers le minoritaire. «*J'y suis, j'y reste et voilà... pas de place pour toi...*». C'est

pourtant la base du consensus que de trouver une place pour chacun. Se mettre d'accord et le mettre en place. Il y a décidément de plus en plus de vilains mots, le compromis en est un. J'en suis désolée, attristée et parfois en colère de tant d'irresponsabilités.

Le majoritaire ne fait jamais plus un pas vers le minoritaire.

«*J'y suis, j'y reste et voilà... pas de place pour toi...*».

Encore un mot désuet pour beaucoup pour qui le «*tout m'est dû*» est le mot fétiche. Seule une bonne volonté et le retour à une approche équilibrée de la politique peut donner à notre engagement un rôle respecté par nos concitoyens. Mais que faire quand eux aussi sont d'ores et déjà tombés dans ce travers. L'individualisme n'est pas l'ami du consensus. Peut-être est-il temps d'aller à la recherche de cet ami perdu pour le remettre dans le droit chemin...

Le poids des émotions

par Christopher Ulmer,
secrétaire général PLR Vaud

On le sait. Les arguments émotionnels ne peuvent être parés par des arguments rationnels. La droite populiste et la gauche syndicaliste l'ont compris depuis longtemps. Or, l'émotionnel ne doit pas forcément être populiste. Une piste pour le PLR ?

L'inflation ralentit et le chômage est au plus bas depuis près d'un quart de siècle. Pourtant, un sentiment de défiance et de déclassement grandit dans notre pays. Bien que moins marquée qu'en France ou aux États-Unis, cette perception, réelle ou exagérée, ne peut être ignorée.

«*Nos sentiments déterminent nos choix économiques et nos votes*», soulignait récemment Rana Foroohar, chroniqueuse économique du *Financial Times*. La piqûre de rappel qui nous a été adressée par le peuple le 3 mars en est, preuve s'il en faut, une démonstration supplémentaire.

C'est connu, l'être humain se fie plutôt aux sentiments qu'aux faits. Ce qui l'est moins : les changements économiques, telle une forte inflation, ont tendance à affecter le comportement des gens pour le reste de leur vie selon l'auteure.

Même si le PLR ne sera jamais un parti populiste, une communication plus affirmée et émotionnelle est nécessaire.

En effet, des recherches démontrent que même une année difficile vécue au début de l'âge adulte suffit à changer le comportement pour le reste de la vie. Ceci est du pain béni pour les populistes dans notre pays qui veulent isoler la



Suisse ou développer l'assistanat et le clientélisme. Et malheureusement, les facteurs qui alimentent le populisme, tels que l'immigration, les inégalités économiques ou encore l'automatisation ne disparaîtront pas de sitôt.

Quelles réponses peut apporter un parti tel que le nôtre qui se bat pour des politiques publiques responsables et financiables ?

Même si le PLR ne sera jamais un parti populiste, une communication plus affirmée et émotionnelle est nécessaire. Voilà pour la théorie. Et en pratique, comment faire mieux ?

Face aux peurs de déclassement, nous devons parler des émotions qui nous animent : la volonté de rester libres, collectivement et individuellement, face aux assauts de la gauche bien-pensante et moralisatrice qui estime que son rôle

est de nous expliquer comment vivre. Dans ce registre-là, l'énième initiative anti-agricole des milieux de gauche soumise au vote en septembre nous donnera une nouvelle occasion de nous battre aux côtés de nos artisans de la terre pour éviter qu'ils se fassent encore plus écraser par des contraintes bureaucratiques extrêmes.

Ou encore l'ambition de notre parti d'être un pays ouvert et dynamique et de résister aux vellétés des forces conservatrices et isolationnistes. Nous restons opposés à l'adhésion à l'UE tout en nous engageant avec force et conviction en faveur des Accords bilatéraux III. Mettons en exergue l'importance de ces liens avec l'UE pour nos emplois et notre pouvoir d'achat tout en rappelant que notre système de santé s'effondrerait sans travailleurs européens.

D'autres exemples de dossiers où nous pouvons parler avec le cœur ? Citons notre attachement et notre engagement en faveur du sport populaire. Que ce soit par le biais du travail de longue haleine de plusieurs députés ou du concept cantonal du sport récemment présenté par Christelle Luisier visant à développer le sport et l'activité physique dans le canton. Non, le PLR n'est pas uniquement le parti de l'économie. Il s'engage dans de nombreux domaines, y compris dans le sport, ce maillon essentiel pour la cohésion de la société, la santé publique et la transmission de valeurs importantes comme le respect ou le dépassement de soi.

Nous avons de belles cartes à jouer cette année. Alors allons de l'avant avec du cœur, avec du cran !

L'AVS : enfant chéri des Suisses

par François Puricelli,
conseiller communal, Épalinges

Le score sans appel réalisé par l'initiative pour une 13^e rente suscite nombre d'analyses et de spéculations sur les possibilités de financement de ce qu'il faut bien appeler une extension du premier pilier.

L'adhésion de 58% des citoyens ainsi que de 16 cantons montre que de nombreux électeurs de droite ont accepté de renforcer la solidarité qui caractérise le premier pilier de notre sécurité sociale. En plus de 75 ans d'existence, l'AVS a développé ses prestations et s'est adaptée à l'évolution des mœurs, notamment avec la 10^e révision de l'AVS. La force du système repose sur l'obligation de cotiser pour l'ensemble de la population sans possibilité de contributions volontaires. Les caisses de compensation tant cantonales que professionnelles assurent un service universel de qualité, tant pour les employeurs que pour les assurés. Les flux de cotisations et de prestations sont coordonnés par la Centrale de compensation et les réserves sont centralisées au contraire du système LAMAL. L'AVS reste mieux compréhensible pour la plupart des assurés que le deuxième pilier. Ce capital de confiance est à l'origine du vote favorable à un renforcement du pilier le plus solidaire de notre prévoyance vieillesse. À mon sens, le peuple répond ainsi aux atermoiements de la politique à propos de la réforme indispensable du deuxième pilier. Le compromis des partenaires sociaux qui préconisait une cotisation de type AVS afin de préserver le niveau des rentes minimales a été rejeté par le Parlement pour des raisons de principe, sans prendre en compte la dimension politique qui veut que dans ce pays rien ne peut se faire sans l'accord du peuple.

Le renforcement de l'AVS doit permettre de faire passer la réforme justifiée du



deuxième pilier qui repose sur l'accumulation d'un capital individuel et d'une assurance pour les risques invalidité et décès, gérés collectivement au sein de la caisse de pension. Or, le maintien du niveau de vie au moment de la retraite repose pour la classe moyenne sur les prestations offertes par sa caisse de pension. En effet, même avec une treizième rente, la rente maximale pour une durée entière de cotisations et à partir d'un revenu annuel moyen de 88 200 francs par année ne représente au mieux que le 36% de ce revenu.

Quant à l'initiative courageuse des Jeunes PLR, elle a été rejetée sévèrement malgré la justesse de son but. L'erreur a été de fixer un âge de 66 ans de départ à la retraite qui crispe et appelle des critiques relatives à l'emploi des seniors. Le modèle proposé par le Centre patronal présente l'avantage de préserver la dimension sociale et de tenir compte de l'évolution actuelle, qui voit nombre de jeunes entrer de plus en plus tard dans la vie active. Fondé sur une durée pleine de cotisations de 44 années comme aujourd'hui,

mais dès l'âge de 18 ans pour les personnes ayant fait un apprentissage par exemple, une rente AVS pleine pourrait être accordée dès 62 ans. La loi fixerait les modalités de prise en compte des années de contributions et une flexibilité de l'âge de perception de la rente vers le haut comme vers le bas resterait possible par des suppléments ou des réductions actuarielles.

Le renforcement de l'AVS doit permettre de faire passer la réforme justifiée du deuxième pilier.

publicité



HSB
Chaleur maîtrisée.

HSB Brûleurs
et systèmes
de chauffage SA

Ch. de Mongevon 6
1023 Crissier
Tél 021 637 37 17
www.hsb.ch

-weishaupt-
Concessionnaire officiel

Gens du voyage : le chaos nomade

par Maxime Stern,
municipal, président PLR Crissier

Lorsqu'ils entrent en fonction, les élus aux exécutifs communaux prêtent serment, promettant notamment de ne jamais taire les violations aux lois et règlements. Il est dès lors naturel qu'en cette fin d'hiver, la presse relaie les interventions courroucées d'édiles qui pestent contre une population génératrice desdites violations : les gens du voyage.

Toutefois, les raisons de cette défiance sont rarement mentionnées, sans doute par peur de stigmatiser une minorité. Il convient donc de s'interroger : pourquoi les Communes refusent-elles d'accueillir des convois en provenance de l'étranger ?

De toute évidence, cette opposition n'existe pas par principe ; elle existe par expérience. L'arrivée de gens du voyage provoque des nuisances, et c'est un fait. Nuisances sécuritaires, d'abord, avec des violations de la loi sur la circulation routière, du bruit, des conflits de voisinage, des rixes et des intimidations à l'encontre du personnel communal. S'y ajoutent les nuisances environnementales : la voie publique



totale souillée, des déchets dans la nature et des déversements d'eaux usées dans nos rivières. Enfin, n'omettons pas les nuisances politiques, la population ne tolérant simplement pas le sentiment d'insécurité provoqué par ces campements.

Pour prévenir toutes ces nuisances, les Communes barricadent leurs terrains, sensibilisent les propriétaires privés et espèrent que le Canton ne convertisse pas ses parcelles en une aire d'accueil.

Mais ces mesures sont de simples protections contre les conséquences de cette problématique, pas des solutions contre ses causes.

Alors, que faire ? D'abord, réduire l'attractivité de notre région en supprimant la lucrativité démeritée pour les gens du voyage. Un groupe de travail cantonal doit garantir le respect des normes sociales, salariales et écologiques, afin d'anéantir la distorsion de concurrence dont ils bénéficient. Le marché les éliminera ensuite en raison de leurs compétences inférieures par rapport à nos artisans locaux, et la quantité de convois sera réduite. Ensuite, il faut améliorer la qualité des convois restants, en punissant lourdement les infractions, en refusant l'installation des familles qui contreviennent à nos lois, et en exécutant enfin les menaces d'évacuation dans les cas les plus graves. Ainsi, des convois moins nombreux et composés de personnes plus respectueuses pourront être absorbés sans nuisance sur les places communales, et la volonté politique sera facilitée à condition que les Communes soient dédommagées. Les faits démontrent que l'approche angélique de la gauche, en charge de la sécurité cantonale depuis 12 ans,

a échoué. À l'heure d'écrire ces lignes, Yverdon s'expose à l'arrivée d'une centaine de caravanes, au dam de ses autorités. Mettre en place des conditions d'accueil favorables, le credo actuel, agit comme une invitation, une absolution même pour des personnes qui ne respectent pas nos lois. C'est un appel d'air aux infractions impunies. Or, dans un État de droit, tolérer l'impunité est au mieux une injustice envers les citoyens dans la légalité, au pire une menace à la crédibilité de nos institutions.

Les faits démontrent que l'approche angélique de la gauche, en charge de la sécurité cantonale depuis 12 ans, a échoué.

publicité

TEMPS FORTS
Boutique de prêt-à-porter

Costumes
Roy Robson



Avenue de la Gare 1
Lausanne
temps-forts.ch - 021 351 45 01

Vite, une stratégie numérique pour le canton de Vaud

par Nicolas Suter,
député, président
du Groupe PLR au Grand Conseil

Être Vaudois aujourd'hui c'est une chance incroyable pas seulement car «y'en a point comme nous» ou grâce à la beauté totale de notre région, il y a aussi le fait que nous avons des institutions qui fonctionnent.

S'en satisfaire serait dangereux car les ressources, finances et mains-d'œuvre notamment, sont limitées alors que les besoins semblent croître de manière exponentielle, cela oblige à faire mieux avec ce qui est à disposition. Faire plus avec l'existant (ou faire autant avec moins de ressources), c'est la définition de l'efficience.

Pour gagner en efficience et faire les gains de productivité indispensables afin de répondre aux attentes des citoyens, des communes, des entreprises et de toutes les parties prenantes de l'État, l'administration doit savoir périodiquement se remettre en question et utiliser pleinement la numérisation d'une partie de ses activités. On peut penser à VaudTax qui est aujourd'hui un outil largement utilisé par les contribuables vaudois. Les gains de temps, de qualité et de compréhension sont évidents, aussi bien pour le citoyen que pour l'administration. Il faut poursuivre sur cette voie afin de s'attaquer à d'autres procédures qui sont bloquantes, frustrantes, génératrices d'incompréhensions et finalement qui gaspillent trop de ressources.

La Confédération s'est elle-même dotée d'une «Stratégie numérique suisse 2023» ambitieuse qui a pour vision une Suisse qui applique systématiquement le principe du «numérique d'abord» au bénéfice de la population. Cette stratégie est contraignante pour l'administration fédérale, mais se veut incitative



pour les autres autorités. La Confédération ne s'y trompe pas, la Suisse a pris du retard, par rapport à l'Europe, dans le domaine de la digitalisation de son administration. Si un effort n'est pas entrepris, il en va de la compétitivité de notre place économique mais également d'un risque de non-pérennité des prestations.

Le canton de Vaud doit fournir un effort conséquent, avoir une stratégie numérique sur le papier et la transition numérique de l'administration inscrite dans son programme de législature (mesure 3.16) n'est de loin pas suffisant. Plusieurs postulats PLR (Catherine Labouchère en 2016 et Chantal Weidmann Yenny en 2022) ont demandé une accélération de la numérisation de l'administration. Les résultats se laissent attendre. La situation économique actuelle ainsi que l'augmentation vertigineuse des charges et du nombre d'employés de l'administration rendent indispensable que des avancées majeures soient réalisées. Le PLR sera une fois encore aux avant-postes pour exiger des actions concrètes dans le domaine

de la numérisation de l'administration, ceci au service de toutes les parties prenantes, mais également afin d'améliorer la qualité des prestations (moins d'erreur, délais plus courts, simplification des procédures) et finalement pour réduire les charges de l'État. Il en va de la pérennité du bon fonctionnement de nos institutions.

La Confédération ne s'y trompe pas, la Suisse a pris du retard, par rapport à l'Europe, dans le domaine de la digitalisation de son administration.

|||| publicité ||||

TEMPSFORTS
Boutique de prêt-à-porter

mode femme,
chaussures & accessoires



Avenue de la Gare 1
Lausanne
www.temps-forts.ch - 021 351 45 01



PAC Lavaux : un mois historique pour un objet qui l'est tout autant

Le Grand Conseil se penche sur cet objet peu commun durant ce mois de mars

par Jérôme Thuillard,
secrétaire général adjoint,
conseiller communal

Tout le monde s'accorde sur le fait que le Lavaux est un endroit hors norme, façonné par l'être humain depuis des siècles. Le législateur ne s'y est d'ailleurs pas trompé, et la région est inscrite en tant que « site protégé » dans la Constitution. Juridiquement, il est également protégé par la loi sur le Plan de protection de Lavaux (ou LLavaux, depuis 1979). Signalons enfin que ladite loi a été révisée en 2014 pour faire suite à l'acceptation du contre-projet à l'initiative Sauver Lavaux III et que le PAC en est issu.

Le Plan d'affectation cantonal (ou PAC) Lavaux est donc avant tout un document qui est sourcé juridiquement et qui est déjà le fruit de plusieurs compromis, sans compter l'épineuse question de la récusation. L'une des différences notables avec un plan d'affectation « classique », outre sa portée, est le fait que la compétence de lever les oppositions, normalement dévolue à l'Exécutif, revient dans ce cas au Grand Conseil comme stipulé dans la LLavaux. Une autre différence enfin est que le projet, du côté de l'État, est mené par la Direction générale du territoire et du logement et non par le Conseil d'État. Cependant, ce dernier a tout de même formulé trois déterminations.



Une région, des propriétaires, des parcelles et un cadre légal à tous les niveaux juridiques, le décor est ainsi posé. Et la députation PLR, là au milieu, que fait-elle me direz-vous ? Et bien elle est partie intégrante de la commission qui a siégé 22 fois, pour un total de 49 heures de séances à cheval sur deux législatures. Ce faisant, elle a tout mis en œuvre pour que le Lavaux reste une région vivante : les traditions et le paysage sont bien évidemment d'une importance capitale, mais la région doit vivre avec son temps. Ainsi, le Groupe a soutenu un amendement de la commission visant à permettre d'abattre des murs de vigne si nécessaire, dans une optique de rationalisation de l'exploitation viticole : il s'agit en effet de pouvoir mettre en place une légère mécanisation, si le besoin s'en faisait sentir. De même, la députée **Florence Gross** a été suivie dans son amendement visant à permettre la promotion et la vente des vins produits sur l'exploitation dans les

capites de vignes en respectant le droit fédéral. Enfin, un amendement porté par notre député **Grégory Bovay** a été suivi par le plénum. Ainsi, les procédés de réclame sont désormais soumis à autorisation et non pas interdits, bien évidemment dans les limites du droit fédéral et cantonal en vigueur.

Cette page est bien sûr trop courte pour expliciter tous les tenants et aboutissants d'un tel projet de manière exhaustive et à l'heure où j'écris ces lignes, la première lecture n'est pas terminée. Retenons toutefois que le PLR a abordé l'étude de cet objet, comme tous les autres, avec une optique axée sur les solutions et pour une économie intégrant les contraintes de notre temps, pour le bénéfice des générations futures et avec respect pour ce qui a été entrepris par celles et ceux qui nous ont précédés.

Il me reste toutefois quelques lignes pour démontrer – si besoin était – que notre députation est polyvalente et que même si le PAC prend du temps, elle dépose des objets parlementaires : c'est ainsi que le Groupe a suivi ses membres sur divers textes traitant de politique de la formation, des prestations d'intérêt général (ou PIG), ou encore du quorum électoral et des apparentements.

Retrouvez l'ensemble des objets déposés par la députation en cliquant sur ce QR code :



AGENDA

Bloquez les dates !

PLR Vaud

CONGRÈS

■ Jeudi 13 juin 2024

Aubonne

■ Jeudi 26 septembre 2024

Région Broye-Vully

■ Jeudi 28 novembre 2024

BRUNCH

■ Dimanche 25 août 2024

Concise

REPAS DE SOUTIEN

■ Jeudi 7 novembre 2024

Lieu à définir

PROCHAINE PARUTION
■ Mercredi 24 avril 2024

DÉLAI RÉDACTIONNEL
■ Lundi 15 avril 2024

Un seul slogan :

abonnez-vous
à **TRIBUNE**...

Continuez de nous suivre



Comment éviter à nouveau une déroute dans les urnes ?

par Philippe Loertscher,
vice-président des JLRV,

La campagne sur la 13^e rente AVS a été un échec. Il s'agit dans cet article de remettre en question la manière dont nous faisons campagne. Loin de vouloir mettre au pilori les prétendus responsables de cette débâcle, il faut en tirer rapidement les conséquences. Cette nécessité se fait d'autant plus pressante que les prochaines votations arrivent.

COORDONNER LES MOYENS DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

Une campagne politique n'est rien d'autre qu'une suite d'actions cohérentes mises en œuvre avec les moyens disponibles et coordonnées dans l'espace et dans le temps afin de produire un effet. Si nous nous arrêtons rapidement sur cette définition, il en ressort les éléments suivants :

1. SUITE D' ACTIONS COHÉRENTES

Afin de donner corps à une campagne, une planification rigoureuse de l'ensemble des actions est nécessaire. La présence du discours doit être assurée par le plus de canaux possibles (médias, réseaux sociaux, stands, distributions de tracts, affiches, événements publics).

2. MOYENS DISPONIBLES

Le parti doit mobiliser ses forces vives. Cela passe par une implication de chacun, allant du militant à l'élu fédéral, dans la mesure de ses disponibilités et de ses capacités. Convaincre ses proches d'aller voter dans le sens du mot d'ordre PLR en est la première étape.



Face au populisme de gauche, il est central de se mettre en ordre de bataille suffisamment tôt.

3. COORDINATION DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

Le terrain ne doit pas être laissé libre à l'adversaire afin qu'il déploie son argumentaire sans opposition. Il est clair que les possibilités pour un parti cantonal d'influencer une campagne fédérale sont limitées. Néanmoins, la campagne traditionnelle commençant six semaines avant la votation est morte et enterrée. L'opinion publique est déjà formée. C'est dans cette phase de formation de l'opinion publique, antérieure à la prise d'un mot d'ordre, que le travail de terrain pour expliquer sa vision doit être entrepris.

4. PRODUCTION D'UN EFFET

L'effet recherché est l'obtention d'une majorité populaire.

LE CAMARADE MAILLARD REPART À LA CHARGE

À peine la votation sur la 13^e rente acceptée, la campagne sur le plafonnement des primes à 10% du revenu au niveau fédéral pointe le bout de son nez. Les socialistes poursuivent ainsi leur prétendue croisade contre la perte de pouvoir d'achat en se gardant bien de mentionner que ce sera au contribuable de payer la facture. Face au populisme de gauche, il est central de se mettre en ordre de bataille suffisamment tôt. La campagne sera dure. Face au barrage de chiffres tordus (et parfois d'insultes) des militants de gauche, il faut faire comprendre que les primes sont le reflet des coûts et que les socialistes s'empressent de distribuer l'argent des autres plutôt que de régler le problème qui génère sa clientèle.

À nous de désormais démontrer cet état de fait et mettre en avant nos solutions, comme EFAS, qui elles règlent les problèmes de fond et abolissent les mauvais incitatifs. La balle est dans notre camp !

publicité

Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

Succession de deux vice-présidents du PLR Vaud

Ouverture des candidatures

Alexandre Berthoud et **Quentin Racine** ont remis leur mandat de vice-président du PLR Vaud. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mai, via les présidents d'arrondissement. Quentin quittera ses fonctions fin mars et Alexandre fin juin.

Nous aurons l'occasion de revenir sur leur parcours à la direction du parti dans une prochaine édition de **TRIBUNE** et de les remercier comme il se doit.



Ouverture des candidatures,
deux postes de vice-présidents du PLR Vaud

- **Délai de candidature:** 1.5.2024
Avec le soutien de votre arrondissement
Envoyer vos dossiers à ch.ulmer@plr-vd.ch
- **Commission d'éthique:** mai-juin
- **Élection:** Congrès du 13.6.2024 à Aubonne
- **Entrée en fonction:** 1.7.2024

Confort-lit
DEPUIS 1989

35
ans

Votre partenaire qualité et confort
en **ameublement & literie**



YVERDON

Av. de Grandson 60

024 426 14 04

LAUSANNE

Rue Saint-Martin 34

021 323 30 44

GIVISIEZ

Route des Fluides 3

026 322 49 09

www.confort-lit.ch

L'Amérique et le risque de guerre : mer Noire ou mer Rouge ?

par Pierre Schaeffer

Trois zones de tension, voire de guerre, impliquent les États-Unis: l'Ukraine que le secrétaire américain à la Défense a assurée de son « soutien indéfectible », la mer Rouge où la liberté des mers est menacée par les actions de piratage des Houthies, bras armé de l'Iran, la mer de Chine enfin, où s'exercent les revendications de Pékin sur Taïwan.

La zone la plus dangereuse pour la paix est celle de la mer Rouge, stratégique pour le commerce maritime entre l'Asie et l'Europe, par le canal de Suez et l'approvisionnement d'Israël par le port d'Eilat. Les Houthies, peuple chiite, dressé contre le nord du Yémen, soutenu par l'Arabie saoudite, contrôlent le détroit de Bab-el-Mandeb qui, sur 32 kilomètres, entre Djibouti et Aden, commande l'accès à la mer Rouge. Les Houthies, par solidarité avec le Hamas, pilonnent les navires se rendant en Israël. La riposte occidentale n'a pas tardé par une force navale américaine et britannique à laquelle se sont joints des navires français et néerlandais. L'enjeu pour les États-Unis est stratégique: c'est la liberté de navigation sur les mers, principe inscrit dans l'histoire américaine, depuis l'Indépendance quand Washington envoie à Paris une délégation pour rencontrer Talleyrand et obtenir la neutralisation des corsaires français qui infestent leurs côtes. La réaction américaine sera la même au XX^e siècle quand les États-Unis qui s'étaient déclarés neutres en 1914 entrent en guerre après le torpillage, en 1915, du « Lusitania » par la marine allemande. En 1917, l'Amérique envoie un million de GI's en Europe qui sauveront les Alliés.



Aujourd'hui, c'est l'Iran dont les Conservateurs viennent d'être renforcés par les élections et qui arme les pirates de la mer Rouge où les mollahs, alliés de la Russie, contrôlent les deux verrous qui commandent l'accès à cette mer: le détroit d'Ormuz pour l'accès au golfe Persique et le détroit d'entrée en mer Rouge. Quarante-cinq ans après la chute du chah, gendarme du Golfe, l'Amérique paie la tragique erreur de l'Administration Carter qui, en 1979, abandonne le chah, son fidèle allié, livré à la pression des émeutes chiites prêchées par l'ayatollah Khomeiny, réfugié en France et qui fera, avec l'approbation du Gouvernement français, un retour triomphal à Téhéran.

L'avènement de l'Islam chiite provoque un véritable état de guerre avec les États-Unis dont l'ambassade est assiégée et dont la tentative de raid aérien pour libérer les otages tournera au fiasco. Aujourd'hui, près d'un demi-siècle après la funeste présidence Carter, l'Amérique paie le prix de son ingratitude, voire de son indignité à l'égard d'un allié fidèle auquel elle refusera même de mourir aux États-Unis.

L'Amérique, au nom d'un principe géopolitique inscrit dans sa « destinée manifeste », ne pourra rester passive devant la montée des périls en mer Rouge. Elle le pourra d'autant moins que l'élection probable de Trump devrait réunir les conditions d'une paix en Ukraine, fût-ce aux dépens du président Zelenski. Libérée du théâtre de

guerre sur la mer Noire, l'Amérique pourrait renouer avec son tropisme de la fin du XIX^e siècle quand l'appel du Pacifique est plus fort que celui de l'Europe. C'est dans cette même Amérique que Trump devrait affronter, après l'Iran, cet autre adversaire commercial et stratégique, la Chine.

Quarante-cinq ans après la chute du chah, gendarme du Golfe, l'Amérique paie la tragique erreur de l'Administration Carter qui, en 1979, abandonne le chah, son fidèle allié.

publicité

Machines-Services – Bernard Thoney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thoney@bluewin.ch
www.machinesservices.ch

Un nouveau chouchou Il s'appelle Gabriel

par Fabienne Guignard

Il faut que je me trouve impérativement un chouchou européen pour me remonter le moral car mon bel Antony, tout séduisant qu'il puisse être ne séduit concrètement plus grand monde à part moi... Vous vous rendez compte déjà sept voyages au Proche-Orient pour arranger les bidons à Gaza, résultat, rien du tout. Ils causent ils causent, mais ne sont d'accord sur rien ou pas grand-chose et l'Oncle Sam est l'ombre de lui-même.

Déclassée l'Amérique, et Donald pense que c'est la faute de Joe... Rires dans la salle. Le déclassement vient déjà de l'ami George Junior en Irak en 2003, de Barak en 2008 et 2014 et de lui-même qui nous offre tous les jours un spectacle burlesque de grande classe. Alors je me laisserais bien tenter par un jeune beau premier ministre français. Gabriel répond à toutes les exigences. Déjà son nom. Beau mec, charmeur, élégant, super intelligent, l'art oratoire au sommet de sa puissance, énergique et courageux. Tout pour plaire.

Ça plaît toujours les cheveux grisonnants. Rappelez-vous Dominique de Villepin.

L'entendre à la tribune de l'Assemblée « asorer » le RN et la Nupes, quel plaisir. Parfois on dirait même Rachida, c'est dire qu'il sait parler. Un vrai politique notre beau Gabriel, cet ange venu d'Odessa par sa maman, orthodoxe de tradition, une petite touche slave romantique qui lui va à ravir. Et ces petits cheveux blancs qui pointent le bout de leur nez depuis son entrée dans



l'arène, preuve de maturité... Ça plaît toujours les cheveux grisonnants. Rappelez-vous Dominique de Villepin, mon premier chouchou. Mais bon, Gabriel, il aime mieux les garçons, on s'en fiche pas mal, mais il a bon goût, c'est sûr. Son ex, tout aussi charmant que lui, Stéphane, est le nouveau ministre des affaires étrangères. Il est partout. Classe avec ses petites lunettes mignonnettes. Tout le monde lui est tombé dessus lors de sa première sortie officielle. Il avait fait quelques fautes de syntaxe, il est dyslexique... Que de méchantes langues, bien aiguës et moqueuses comme celle de Donald qui se moque tout le temps des handicapés et des bègues et tout le monde rit... Eh bien non, les méchantes langues avaient tort de se ficher de sa figure si méchamment, ses fautes c'était l'émotion car depuis, il n'en fait plus... il est juste parfait, notre Stéphane. Une belle voix, courageux aussi, décidé, occultant sa prédécesseur dont on a déjà oublié le nom, mais il est petit, même très petit, ce qui fait bizarre lorsqu'en conférence de presse internationale on le place entre deux premiers ministres de très grande taille, plus d'un mètre nonante

tous les deux... Faudra revoir le protocole les amis. Ça ne va pas. Gabriel n'est pas super grand non plus mais ça me va très bien, les trop grands me donnent le torticolis... Un chouchou pour chaque taille dans le fond, c'est pas si mal.

L'entendre à la tribune « asorer » le RN et la Nupes, quel plaisir.

Avec son talent, c'est Emmanuel qui doit faire gaffe, car au rythme où ça va, il va lui faire de l'ombre et il déteste ça Manu qu'on lui fasse de l'ombre. Il lui coupe l'herbe sous les pieds à chaque fois qu'il le peut mais Gabriel s'accroche et je pense qu'on en est qu'au début. Il ne va pas se laisser faire. Il est encore plus jeune, encore plus beau et surtout bien aimé. Bref, il a la cote. Lui pas de discours emberlificotés où il faut prendre un dictionnaire pour comprendre le message, pas de discours au passé simple quand il s'adresse aux gens. Il parle normalement au passé composé, à l'imparfait comme tout le monde. Et la force de

sa voix. Parfait. Pas besoin de micro, elle porte. Et cette répartie toujours très percutante fait partie de ce succès naissant mais qui n'en est qu'au début je vous le prédis. Alors me voilà ravie de pouvoir avec fierté à nouveau parler d'un Français en termes élogieux, ce n'est pas si souvent... Un Ange béni des dieux qui va tout faire pour épingle ce jeune freluquet de Bardella, cette « mégère » de Mathilde Panot et autre Marion catho et raciste... et toutes les cliques poutinistes. Mais attention, je ne renie pas pour autant mon beau Tony. Mais on peut en avoir deux sur le feu, c'est pour varier les plaisirs... Un qui reste sur place, et un qui voyage tout le temps. Mais deux qui ne sont jamais à la maison...

Mais attention, je ne renie pas pour autant mon beau Tony. On peut en avoir deux sur le feu, c'est pour varier les plaisirs...